



# MAIRIE LE BELLAY EN VEXIN

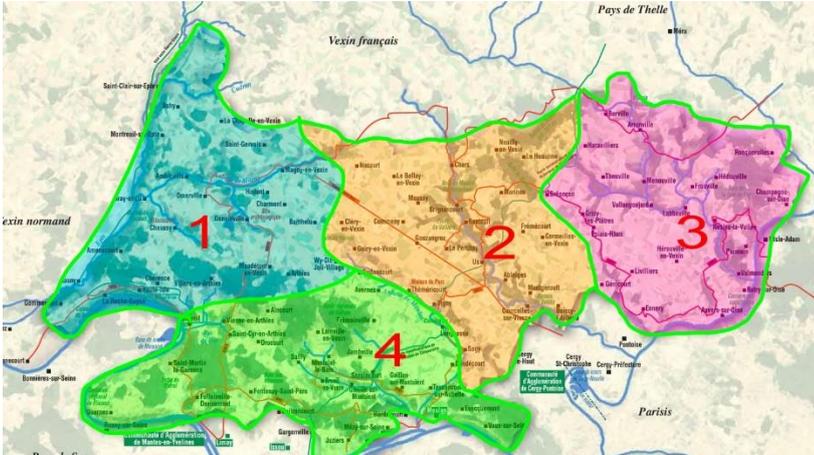
Envoyé en préfecture le 15/12/2023

Reçu en préfecture le 15/12/2023

Publié le

ID : 095-219500543-20231215-22\_2023-DE

## EXTRAIT AU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°22

<b>DATE DE LA CONVOCATION</b> 01/12/2023	L'an deux mille vingt trois Le huit décembre à dix-huit heures et cinquante-cinq minutes.
<b>DATE D’AFFICHAGE AU PUBLIC</b> 01/12/2023	Le conseil municipal régulièrement et légalement convoqué s’est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de <b>M. BAZOT Ludovic, maire de la commune</b>
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b>  En exercice : 10 Présents : 7 Absents représentés : 2 Absent : 1 Votants : 9	<b>Étaient présents</b> : Alain PIGEONNIER - Elizabeth DUFOUR - Patricia BAZOT - Olivier FLIGNY - Isabelle ROBERT - José MATIAS CARVALHO DE MOURA  <b>Absents représentés</b> : Olivier MAUGER (pouvoir à Ludovic BAZOT), Laurent RONDEAU (pouvoir à Elizabeth DUFOUR)  <b>Absent</b> : Sylvain GUICHARD  <b>Secrétaire de séance</b> : José MATIAS CARVALHO DE MOURA  <b>Le quorum</b> étant atteint durant toute la délibération
<b>DÉLIBÉRATION N°22</b>  <b>OBJET :</b> <b>Subvention photo club</b> <b>« le vexin loin des clichés »</b>	Le maire assisté de la 3 <sup>e</sup> Adjointe en charge de la communication expose les faits suivants :  20 photographes vont sillonner les villages du Vexin et réaliser une photothèque de 12 000 images qui après sélection aboutira à une exposition de 40 photographies. Le Vexin a été découpé en 4 zones pour une meilleure couverture possible. L’opération de prise de vue se déroulera d’octobre 2023 à juin 2024.  

Liberté • Égalité • Fraternité



Adresse :  
Grande Rue Prolongée  
95750 LE BELLAY-EN-VEXIN  
Tél : 01 34 67 42 75

Mail : [mairie@lebellayenvexin.com](mailto:mairie@lebellayenvexin.com)  
Site : [www.lebellayenvexin.fr](http://www.lebellayenvexin.fr)  
Jours & horaires : du lundi au jeudi 9h à 13h (fermé mercredi)  
Vendredi 13h30 à 19h Permanence élu : samedi de 10h à 11h30



Les tirages « couleur » seront harmonisés sur un seul format 3 : 2. Les dimensions des tirages seront 50cm x 75cm.

Les 98 communes du Vexin ne pourront toutes être représentées. En revanche les communes partenaires disposeront d'au moins une photo sur le dispositif de 40 photos. De plus leurs noms figureront sur tous les documents de communication.

Les tirages sont prévus pour une exposition en intérieur.

A ce stade le Parc Naturel régional du Vexin se dit très intéressé par l'initiative et se propose de soumettre notre demande de subvention à l'occasion de la tenue d'une commission qui se tiendra courant mars 2024.

Coût prévisionnel total : 6 000 euros

(Tirages sur aluminium dibond 50x75, système accrochage, communication : flyers, affiches, cout installation et désinstallation, vernissage éventuel, ...)

Subvention demandée au PNR Vexin : 3 000 euros

Participation coût expo niveau commune : 600 euros

Les photographes bénévoles mettent à disposition leurs temps, leurs énergies, leur véhicules (et essence) au profit de ce magnifique objectif.

Le travail sur la chaine numérique et graphique est estimé à 80 heures.

Le laboratoire est en cours de sélection.

Il est demandé au Conseil Municipal de délibérer sur le versement d'une subvention d'un montant de 600 euros pour l'exposition 2024-2025 « le vexin loin des clichés »

Le conseil municipal après en avoir délibéré procède au **vote à main levée** à la demande de la majorité des conseillers et décide :

**A LA MAJORITE DE NE PAS ATTRIBUER DE SUBVENTION** (4 abstentions : Ludovic BAZOT + pouvoir d'Olivier MAUGER, Elizabeth DUFOUR + pouvoir de Laurent RONDEAU), (3 voix contre : Alain PIGEONNIER, Olivier FLIGNY et José MATIAS CARVALHO DE MOURA) et deux voix pour (Isabelle ROBERT et Patricia BAZOT).

Le conseil municipal est prêt en 2024 à étudier une autre offre de cette société si le montant est revu à la baisse et que plusieurs communes se sont portées intéressées par ce projet.

CACHET MAIRIE



Fait à le BELLAY EN VEXIN, le 15 décembre 2023

**EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME**

Le Maire,

**Ludovic BAZOT**

Le secrétaire de séance,

**José MATIAS CARVALHO DE MOURA**

Envoyé en préfecture le 15/12/2023

Reçu en préfecture le 15/12/2023

Publié le

ID : 095-219500543-20231215-22\_2023-DE